

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1715

présenté par

Mme Valentin, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Pierre-Henri Dumont,
Mme Corneloup, M. Sermier, M. Leclerc, Mme Meunier, Mme Louwagie, Mme Levy, M. Masson,
Mme Poletti, Mme Dalloz, M. de Ganay et Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.